

Appel d'Offres avec procédures simplifiées N° 03/2016

« Pour la souscription des contrats d'assurances »

L'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE) se propose de lancer un appel d'offres avec procédures simplifiées pour le choix d'une compagnie d'assurances pour la souscription des contrats d'assurances pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

La participation à l'appel d'offres est ouverte aux seules entreprises mères, agréées par le Ministère des Finances conformément aux dispositions des Articles 48 à 54 du Code des Assurances, promulgué par la loi 92-24 du 9 Mars 1992, telle que modifiée et complétée par les textes ultérieurs.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer directement le cahier des charges du bureau d'ordre central au siège de l'ISIE **Bureau d'ordre central sis à 5, Rue de l'île de Sardaigne, les jardins du Lac, 1053 Tunis.**

Les offres (technique et financière) doivent être placées dans deux enveloppes à leur tour séparées et fermées. Ces deux enveloppes ainsi que les pièces administratives placées dans une troisième enveloppe fermée indiquant la référence de l'appel d'offres et son objet.

Les offres doivent parvenir à l'ISIE à l'adresse sous-indiquée par voie postale ou directement contre décharge au bureau d'ordre central de l'ISIE, sous plis fermés portants la mention «Ne pas ouvrir – Appel d'Offres avec procédures simplifiées N° 03/2016 pour la souscription des contrats d'assurances pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019», au plus tard **le lundi 14 Mars 2016 à 12h00.**

L'ouverture des plis sera effectuée lors d'une séance publique qui aura lieu le 14/03/2016 à 12h30 au siège de l'ISIE. Les représentants des soumissionnaires désirant y assister doivent se présenter munis d'un mandat conformément à l'Annexe n°1 du Cahier des Charges et d'une pièce d'identité.

Toute offre parvenue hors délai sera rejetée. Seul le cachet du bureau d'ordre central de l'ISIE fait foi.